



## Campagne pour l'annulation des dettes et les réparations en Afrique australe

c/o FEPA, case postale 195, 4005 Bâle  
Tél. 061 681 80 84 Fax 061 683 43 12  
coordination@apartheid-reparations.ch  
www.apartheid-reparations.ch

Communiqué de presse du 31 mars 2009

### Intervention sud-africaine concernant les relations de la Suisse avec le régime de l'apartheid

Aujourd'hui on a remis à l'Ambassadeur suisse Rudolf Bärnighausen, un mémorandum portant les signatures de nombreuses personnalités de la société civile sud-africaine. Le document invite le gouvernement suisse à prendre position par rapport aux résultats du programme national de recherches PNR42+ Suisse – Afrique du Sud, publiés en 2005, et à dévoiler enfin toute la vérité quant aux relations de la Suisse avec le régime de l'apartheid.

La délégation sud-africaine était composée de *Yasmin Sooka*, *Marjorie Jobson* et *Jody Kollapen*\*. Lors de cette rencontre avec l'ambassadeur suisse, la délégation sud-africaine a exposé les revendications de la société civile sud-africaine auprès du Conseil fédéral en se référant au rapport final publié par le directeur du programme de recherches, le Professeur Georg Kreis, et dont la version anglaise a paru en 2007 et a été présenté par la KEESA (Campagne pour l'annulation des dettes et les réparations en Afrique du Sud) en mars 2008 en Afrique du Sud à cinq endroits différents.

Sans donner de raisons substantielles, le Conseil fédéral aurait refusé de prendre officiellement position par rapport aux résultats des recherches, alors que ceux-ci avaient démontré que la politique étrangère et économique de la Suisse avait soutenu le régime d'apartheid par des accords de crédits, par le commerce de l'or et de l'armement ainsi que le contournement des sanctions, surtout pendant les années 1980.

Aussi, il serait aussi difficile de comprendre pourquoi le Conseil fédéral n'ait pas pris position, ni pour sa politique de l'époque, ni pour en donner une explication à la population suisse ou encore, pour demander pardon au peuple sud-africain d'avoir soutenu directement ou indirectement le régime d'apartheid et d'avoir ainsi contribué à l'oppression continue et à la violation des droits humains. A part une prise de position du Conseil fédéral, les signataires du mémorandum exigent également une complète mise à jour des questions qui restent ouvertes par rapport aux relations de la Suisse avec l'Afrique du Sud pendant les années d'apartheid, et ils demandent l'annulation du blocage des archives ordonné en 2003. En outre, on demande au Conseil fédéral de reconnaître le droit des victimes et des survivants à chercher des réparations pour la violence subie. Il doit aussi prendre des mesures pour éviter qu'à l'avenir le gouvernement et l'économie suisses puissent soutenir des régimes politiques qui violent les droits humains selon les standards internationaux.

La KEESA soutient ces revendications d'Afrique du Sud qu'elle juge totalement justifiées. Lors de la parution du rapport Kreis, plus de 100 parlementaires avaient exigé du Conseil fédéral une prise de position par rapport aux résultats du programme de recherches que lui-même avait initié. Bien que le Conseil fédéral – auquel appartenait à l'époque Christoph Blocher, un ami déclaré du régime d'apar-

theid – se soit préoccupé du thème pendant deux séances, le gouvernement fédéral n'avait pas réussi à exprimer une position, pourtant exigée et promise à plusieurs reprises. Pour que le gouvernement suisse reconnaisse enfin sa responsabilité et agisse, il semble qu'aussi ce chapitre inachevé du passé suisse demande une pression de l'extérieur.

***KEESA – Campagne pour l'annulation des dettes et les réparations en Afrique du Sud***

Contact et renseignements:

Barbara Müller 061 681 80 84 ou 079 601 74 17

coordination@apartheid-reparations.ch

www.apartheid-reparations.ch

\*) ***Yasmin Sooka*** est juriste et depuis 2001 la Directrice de la Fondation pour les droits humains en Afrique du Sud et Membre du comité de patronage de Jubilee Afrique du Sud. A côté de Desmond Tutu, elle était pendant des années active pour la commission vérité et réconciliation d'Afrique du Sud. Une experte reconnue pour les questions juridiques en situation de transition, elle a conseillé de nombreux gouvernements, comités et organisations de citoyens. En 2004, les Nations Unies l'ont nommée à la commission de vérité et de réconciliation en Sierra Leone.

***Marjorie Jobson*** est la Directrice de l'organisation d'entraide Khulumani Support Group qui défend les intérêts des victimes et des survivants de graves violations des droits humains subies pendant l'apartheid. La banque de données de Khulumani contient 44'000 descriptions détaillées de telles violations. Khulumani s'engage pour le droit aux réparations des victimes.

***Jody Kollapen*** est également juriste et depuis 2002 le Directeur de la Commission sud-africaine des droits humains. Pendant les années d'apartheid, il défendait des opposants au régime et travaillait pour Lawyers for Human Rights.